

Image not found or type unknown



Poursuite huissiers de justice /credit a la consommation

Par **AMAT**, le **02/03/2011** à **22:25**

Bonjour,
Je suis poursuivi par un huissier concernant un crédit à la consommation que je n'ai pas soldé.
Suite à des incidents de paiement en 2004/2005, prélèvements suspendus de leur part, aucun courrier de relance adressé.
Aujourd'hui depuis Janvier un huissier me contacte par téléphone, concernant ce crédit.
Me fait parvenir une signification d'ordonnance en Février 2011, me fait savoir qu'un premier contact a eu lieu en février 2008, le dépôt dans ma boîte aux lettres qu'il précise d'une signification de requête et d'ordonnance d'injonction de payer, courrier jamais réceptionné.
Que dois-je faire aujourd'hui. après autant d'années sans relancer
Merci pour votre aide

Par **mimi493**, le **02/03/2011** à **23:46**

Demandez la copie de l'acte exécutoire qu'il prétend avoir, en LRAR